



AGENT D'ENTRETIEN DES ROUTES H/F (Vacataire pour le service hivernal)

Engagé en faveur de l'égalité des droits et des chances, le Département du Jura souhaite prévenir les discriminations et promouvoir la diversité.

Le Conseil Départemental du Jura (1300 agents permanents, 330 millions d'euros de budget) recrute pour sa Direction des Routes, des agents d'entretien des routes (vacataire pour le service hivernal) à temps complet.

Les candidatures sont à adresser à :

Monsieur le Président du Département du Jura
Direction des Ressources Humaines
17, Rue Rouget de Lisle – 39039 Lons-le-Saunier cedex
ou à l'adresse mail suivante : recrutement@jura.fr

Date limite d'envoi des candidatures : 15 septembre 2020

DÉFINITION DU POSTE

◆ MISSION, CADRE ET CONTEXTE DU POSTE

Placé/e sous l'autorité hiérarchique du Chef du centre d'exploitation des routes départementales (CERD), le vacataire exécute divers travaux d'entretien courant et d'exploitation des routes dans un secteur géographique déterminé en suivant des directives. Ces travaux sont réalisés en équipe ou isolément.

◆ ACTIVITES

- Réparer et entretenir les chaussées, des accotements, des ponts et de la signalisation routière
- Conduire les engins **et notamment pour le service hivernal (salage et déneigement)**
- Effectuer des interventions d'urgence suite à accident ou à dégradation des conditions de circulation
- Assurer la maintenance courante de l'outillage et des engins
- Effectuer l'entretien courant des bâtiments du CERD ou d'autres sites du Conseil Départemental

PROFIL DU CANDIDAT

◆ CADRE STATUTAIRE

- Contrat public à durée déterminée (3 à 5 mois), sous réserve de réussite à des tests psychotechniques

◆ PRÉREQUIS

- Expérience antérieure dans des fonctions similaires souhaitée
- Permis B et Permis C **obligatoires**. Le permis EC est souhaité

SPECIFICITÉS DU POSTE

◆ CONDITIONS D'EXERCICE ET MOYENS TECHNIQUES

- Travaux en extérieur et régulièrement sous circulation

- Horaires fixes avec amplitude variable (heures supplémentaires)
- Résidence familiale compatible avec les nécessités de service (délai de 20 mn maximum pour les interventions d'urgence)
- Périodes d'astreinte la nuit et le week-end par roulement avec d'autres agents

◆ SECURITÉ SANTÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Respect des règles d'hygiène et des consignes de sécurité, notamment le port d'Équipements de Protection Individuelle (mis à disposition par la collectivité)
- Station debout prolongée
- Manutention de charges

COMPÉTENCES TECHNIQUES ET QUALITÉS REQUISES

◆ COMPÉTENCES TECHNIQUES

- Connaissances techniques liées à l'entretien et l'exploitation des infrastructures routières
- Maîtrise de la conduite d'engins et du code de la route
- Connaissances réglementaires en matière d'hygiène et de sécurité
- Savoir-faire dans l'utilisation et l'entretien d'outillage de travaux publics
-

◆ QUALITÉS

- Sens du travail en équipe et du relationnel
- Capacité à rendre compte
- Disponibilité, rigueur, polyvalence

SALAIRE ET AVANTAGES

- Traitement indiciaire + régime indemnitaire
- Prestations d'action sociale
- Amicale du personnel

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, **les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.**

Le Département du Jura collecte et exploite des données personnelles vous concernant. La finalité est le traitement de votre candidature. Votre CV et votre lettre de motivation ne sont traités que par les agents habilités du fait de leur mission « recrutement ».

Vos données seront conservées selon les prescriptions du code du patrimoine et des Archives départementales du Jura.

Vous disposez d'un droit d'accès, d'information et de rectification à l'égard de vos données que vous pouvez exercer par courrier à Monsieur le Président du Conseil départemental, à l'attention du Délégué à la protection des données, 17 rue Rouget de Lisle, 39039 LONS-LE-SAUNIER.